

18^e ANNÉE.

N^o 1 - MARS 1924



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

CHAMPENOISE

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

Siège Social : à REIMS



REIMS

MATOT-BRAINE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR

Henri MATOT (1 ) Fils et Successeur

6, RUE DU CADRAN-SAINTE-PIERRE, 6

1924

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

SOMMAIRE :

Communications de la Société : Procès-verbal de la séance du 3 février 1924 ; Composition du Comité pour 1924 et liste des Membres.
A propos du ou des Menhirs de Voipreux.
Ormes et ses environs.
Découverte d'un OEnoché avec anse ornementée à la briqueterie de Château-Porcien.

Le Cimetière Gaulois du Mont de Vraux à la limite des territoires de Juvigny et de Vraux.
Notes sur la peinture sur verre et l'émaillerie dans l'antiquité.
Variété géographique : Origine romaine de quelques noms de lieu.
Notes rétrospectives : Fouilles dans un cimetière gaulois lieudit "Le Montéqueux", territoire de Beine.

COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Extrait du Procès-verbal de la Séance du 3 février 1924.

Le 3 février 1924, la Société Archéologique Champenoise s'est réunie en Assemblée trimestrielle à 14 heures à l'Ecole Professionnelle de Reims, rue Libergier n° 55, sous la présidence de M. LOGEART.

Présents : M. LOGEART, Mlle GILLET, MM. BEAUSSEYON, BELLEVOYE, COUVREUR-PÉRIN, DEMITRA, DOURCY père et fils, DUPUIS, GARDEZ, GÉRAUD, GOBENSÉ, GUILLEMART, THOMAS.

Excusés : MM. DENEUX, KALAS, SARAZIN, SCHMIT.

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sans observations.

M. GÉRAUD présente des vases de l'époque gallo-romaine trouvés au cours de travaux exécutés à Reims, rue Chanzy et rue des Carmélites.

M. DEMITRA nous montre un vase de la même époque trouvé

au cours de fouilles exécutées à l'angle des rues du Barbâtre et Montlaurent à Reims.

M. LOGEART présente un bracelet en bronze trouvé sur le territoire d'Aussoince (Ardennes).

M. SAVY fait part de la découverte de vestiges d'un hypocauste au cours de travaux exécutés par M. LAIDEBEUR, entrepreneur à Reims, pour la construction d'un immeuble rue Saint-Pierre-les-Dames. Deux parties de piles en briques se trouvaient encore en place. Dans le remblai ayant servi à combler cet hypocauste, il y avait une grande quantité de cubes de mosaïque de pierre blanche très dure et de marbre noir. Il y aurait donc eu à cette place, une construction gallo-romaine d'une certaine importance.

M. DOURCY émet l'idée d'encourager les jeunes gens à s'adonner aux recherches archéologiques par la création de prix ou récompenses qui seraient décernés aux meilleurs travaux et communications. La proposition paraît intéressante et sera mise à l'étude.

Il est ensuite procédé à l'élection du Comité pour l'année 1924. Sont nommés :

Président : M. LOGEART ;

Vice-Présidents : M. P. SAVY pour la Marne ;

M. DUPUIS pour les Ardennes ;

Secrétaire : M. LACROIX ;

Vice-Secrétaire : M. THOMAS ;

Trésorier : M. GARDEZ ;

Vice-Trésorier : M. DEMITRA ;

Membres : MM. BEAUSSERON, BELLEVOYE, DOURCY, DUMAS,
D^r GOSSET, GUILLEMART, KALAS, MEURISSE,
SCHMIT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h. 15.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

MM. le Docteur GUELLIOT, 31, rue Campagne-Première, Paris (xiv^e).
le Docteur LANGLET, au Musée, 8, rue Chanzy, Reims.

MEMBRES D'HONNEUR :

MM. le Maire de Reims.
le Sous-Préfet de Reims.
E. CHANTRE, Conservateur du Museum de Lyon.
F. CLAES, Conservateur du Musée des Antiquités et Arts industriels de la Ville d'Anvers.
O. MONTELIUS, Conservateur et Antiquaire du Royaume de Suède.
A. de MORTILLET, Président d'Honneur de la Société Préhistorique de France, 154, rue de Tolbiac, Paris (xiii^e).

MEMBRES HONORAIRES :

M^{mes} Vve BECRET, avenue de la Gare, Braisne (Aisne).
la Princesse de POLIGNAC, 2, rue Piper, Reims.
MM. Hugues KRAFFT, Président de la Société des Amis du Vieux Reims, 42, rue de Lubeck, Paris.
le Comte Bertrand de MUN, 18, rue du Marc, Reims.
le Marquis de NAZELLES, 23, rue des Templiers, Reims.
le Marquis de POLIGNAC, boulevard Pommery, Reims.

COMITÉ POUR L'ANNÉE 1924 :

Président actif : M. G. LOGEART, à Aussoince (Ardennes).

Vice-Présidents : M. P. SAVY, 5, rue du Marc, Reims.

M. DUPUIS, à Saint-Clément (Ardennes).

Secrétaire : M. L. LACROIX, 209, rue du Barbâtre, Reims.

Secrétaire-adjoint : M. R. THOMAS, 5, rue Ernest-Renan, Reims.

Trésorier : M. H. GARDEZ, 44, rue Belin, Reims.

Trésorier-adjoint : M. H. DEMITRA, 8, rue Saint-Benoit, Reims.

Membres : MM. G. BEAUSSERON, 14, rue Saint-André, Reims.

L. BELLEVOYE, rue Thiers, Reims.

E. DOURCY, 43, rue Simon, Reims.

DUMAS, 81, rue Docteur-Thomas, Reims.

D^r GOSSET, rue des Templiers, Reims.

L. GUILLEMART, à Sacy (Marne).

E. KALAS, 23, rue Gambetta, Reims.

MEURISSE, Saint-Helens Park Road, Hastings (Angleterre).

SCHMIT, 31 bis, avenue de Sainte-Ménéhould, Châlons-sur-Marne.

MEMBRES ACTIFS 1924 :

- MM. ALARD (Jules), Architecte, rue Courmeaux, 37, Reims.
 ANTOINE (Marcel), Comptable, rue Jacquart, 60, Reims.
 AUBERT, Conservateur adjoint du Musée d'Arles (B.-du-Rh.).
 BACQUENOIS-BOSTEAUX, 12, rue Richaume, Paris.
 BAILLARD F., Ebéniste-décorateur, 29, rue de Vesle, Reims.
 BANDRY (Lucien), Instituteur, rue Martin-Peller, Reims.
 BAUDON (Albert), Publiciste, 29, rue de Vaugirard, Paris (VI^e).
 BEAUSSERON (Georges), 14, rue Saint-André, Reims.
 BEL (Louis), Architecte, 89, boulevard de la République, Reims.
 BELLEVOYE (Lucien), Bijoutier, rue Thiers, Reims.
 BERTON (Paul), Sculpteur, 3, rue du Levant, Reims.
 BEUZEVILLE, Antiquaire, 39, rue Courmeaux, Reims.
 BOCQUILLON, Instituteur en retraite, Saint-Souplet (Marne).
 BOCQUILLON (Armand), Instituteur à Tours-sur-Marne (Marne).
 BOSCHER (Maurice), 57, rue Andrieux, Reims.
 BOSTEAUX-COUSIN, à Lavannes (Marne).
 BOSTEAUX-HOMERE, à Cernay-les-Reims (Marne).
 BOURDON (Mare), Automobiliste, 42, rue Martin-Peller, Reims.
 BOURDON, Hôtelier, Rozet-Saint-Albin (Aisne).
 BOURIN (Henri), à Witry-les-Reims (Marne).
 BOUXIN (Armand), Antiquaire, 24, rue Martin-Peller, Reims.
 BRAUNSHAUSEN (René), rue de l'Arquebuse, 22, Reims.
 BRICMONT (Georges), Architecte, 16, rue Deville, Reims.
 BRUGE (Louis), avenue Brunehaut, à Laon (Aisne).
 BRUNER (Gaston), Chapelier, 76, boulevard de la République, Reims.
 BUARD (Gaston), Maire de Witry-les-Reims.
 CARDINAL (Maurice), Entrepreneur, Saint-Brice-Courcelles (Marne).
 CARLIER (Jules), Propriétaire, Hannogne-Saint-Remy (Ardennes).
 CARRE, Négociant, 111, rue de Cernay, Reims.
 CAULY (Emile), Ingénieur-Expert, le Pornic (Loire-Inférieure).
 CAZIER (Charles), Entrepreneur, rue Petit-Roland, Reims.
 CHANCE (Marius), à Mailly-Champagne (Marne).
 CHAPELLE, Docteur à Saint-Erme (Aisne).
 CHARPENTIER (Pierre), Etudiant, Le Baizil (Marne).
 CHENET G., Archéologue, Le Claon (Meuse).
 COLBACK, Directeur d'Assurances, 5, rue du Champ-de-Mars, Reims.
 COQUART (Albert), Hôtelier, Bazancourt (Marne).
 CORNET (Louis), Ebéniste, 81, avenue Jean-Jaurès, Reims.
 COTARD, Docteur, 147, Grande-Rue, Argenteuil (Seine).
 COULON (Pierre), rue Paulin-Paris, Reims.
 COURTY, Négociant, à Bazancourt (Marne).
 COUTIER, 91, rue Saint-Denis, à Noisy-le-Sec (Seine).
 COUTY (Henri), Bibliothécaire, 29, rue de Cernay, Reims.
 COUVREUR-PERIN, Propriétaire, Rilly-la-Montagne (Marne).

- MM. CULIOLI (Alexandre), Instituteur, 8, rue Blondel, Reims.
 CUVILLIER, Commis des Postes, 164, rue du Barbâtre, Reims.
 DANGY, 5, boulevard des Deux-Villes, Mézières (Ardennes).
 DAZY, 17, boulevard Charles-Arnould, Reims.
 DEBRUGE, Contrôleur des P. T. T., Constantine (Algérie).
 DEFFORGES, à Villedommange (Marne).
 DEFRENCE, Notaire à Oulchy-le-Château (Aisne).
 DELORME (Emile), Instituteur en retraite, Caurel (Marne).
 DEMITRA (Henri), Chef-Cantonnier, 8, rue Saint-Benoît, Reims.
 DENEUX (Henri), Architecte des Monuments historiques, 185, rue Belliard, Paris.
 DHUICQ (Gustave), Géomètre, Verzy (Marne).
 DOURCY (Eugène), Architecte, 43, rue Simon, Reims.
 DUCHEMIN (Ulysse), Représentant, 39, rue Belin, Reims.
 DUCOISY (Lucien), Propriétaire à Serriers (Marne).
 DULOT, Cultivateur à Bazancourt (Marne).
 DUMAS, Contrôleur des Mines, 81, rue Docteur-Thomas, Reims.
 DUMAS (Paul), 46, place d'Erion, Reims.
 DUPUIS, Instituteur, Saint-Clément (Ardennes).
 DRUART (René), 12, rue Chabaud, Reims.
 ERNST (Théophile), rue Grandval, Reims.
 EVELOY, Bibliothécaire, Ecole de Médecine, rue Simon, Reims.
 FANJAT (Emile), Architecte, 2, rue des Chapelains, Reims.
 FAUPIN (Etienne), Avoué, 57, rue Libergier, Reims.
 FAVRET (l'Abbé), Aumônier de l'Hôpital Auban-Moët, Epernay (Marne).
 FERU (Maurice), à Saint-Etienne-sur-Suippe (Marne).
 FINOT (Marcel), Professeur, rue des Moissons, Reims.
 FLEURY, à Isles-sur-Suippe (Marne).
 FLORION (Henri), Instituteur, 115, avenue de l'Yser, Foyer Rémois, Reims.
 GARDEZ (Honoré), 44, rue Belin, Reims.
 GARITAN (Charles), Instituteur, rue Lanson, 25, Foyer Rémois, Reims.
 GAY (Th.), 17, rue Chanzy, Reims.
 GERARD (Robert), Surveillant, Collège Chaptal, boulevard des Batignolles, 45, Paris (VIII^e).
 GERAUD (Maurice), Architecte, 22, rue Hincmar, Reims.
 M^{11e} GILLET (Henriette), 31, rue de Clairmarais, Reims.
 MM. GILLET (Henri), Employé, 16, rue du Paquis, Bar-le-Duc (Meuse).
 GOBENSE (Lucien), 56, rue de Bétheny, Reims.
 GOLINVEAUX, 9, rue Montoisson, Reims.
 GOSSET, Docteur, rue des Templiers, Reims.
 GOULIN (Louis), Propriétaire, Sacy (Marne).
 GOURY (Georges), Avocat, rue des Thiercelins, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
 GOUX (Charles), Ingénieur, 16, rue Chappe, Paris.
 GUILLEMART (Lucien), Viticulteur à Sacy (Marne).
 GUILLOCHIN, Chimiste, Neuville-sur-Saône (Rhône).

MM. HAPILLON, 31, rue de Thillois, Reims.
HERBE (Paul), Architecte, 18, rue de Chamery, Reims.
HOUSSIN (Robert), Propriétaire, 89, rue Clovis, Reims.
HUTTEAU (Lucien), Café du Théâtre, Reims.
ILGARD, 17, rue du Châtelet, Reims.
JANISSON, Entrepreneur, Mailly-Champagne (Marne).
JEANSON, Docteur à Villedommange (Marne).
KALAS (Ernest), Inspecteur du Ministère des Beaux-Arts, 23, rue Gambetta, Reims.
LACROIX (Léon), Instituteur, 209, rue du Barbâtre, Reims.
LACROIX (Paul), 169, rue de Vesle, Reims.
LAIRE, Instituteur, Belval-sous-Châtillon (Marne).
LAMARRE, à Ussy-s-Marne, par la Ferté-sous-Jouarre (S-et-M.).
LARMIGNY, Briquetier, Château-Porcien (Ardennes).
LAURENT (Gustave), 46, rue Libergier, Reims.
LECLERE, Docteur, Cambremer (Calvados).
LEMAITRE, 106, rue de Bétheny, Reims.
LEMOINE (Léon), Avocat, 22, rue de la Tirelire, Reims.
LESCARCELLE, Bibliothécaire, 43, rue Ruinart-de-Brimont, Reims.
LETHIER, 34, rue des Murs, Reims.
LEYRAVAUD, Entrepreneur, 36, rue de Béthenyville, Reims.
LIMESSE, Receveur d'Octroi, 2, avenue de Paris, Reims.
LOGEART, Instituteur honoraire, Aussonce (Ardennes).
LOUIS, Inspecteur des Téléphones, Amiens (Somme).
MACHET (Max), Inspecteur d'Assurances, 8, rue Paulmier, Epernay (Marne).
MARCHET (Gaston), 108, rue Blomet, Paris (xv^e).
MARGOTIN (Léon), Architecte, 26, rue de l'Université, Reims.
MATOT (Henri), 6, rue du Cadran-Saint-Pierre, Reims.
MAUGET, Archéologue, 39, Côte-du-Château, Sainte-Ménéhould (Marne).
MAUROY, Architecte, rue des Capucins, Reims.
MEURISSE, Saint Hélen's Park Road, Hastings (Angleterre).
MICHEL (Louis), rue du Barbâtre, Reims.
MINARD (Louis), Fabricant de Meubles, 27, rue Gambetta, Reims.
NOEL (Albert), Entrepreneur, 5, rue de Courcelles, Reims.
NOEL (Jean), Archéologue, La Tour-Saint-Max (Mthe-et-Mlle).
ORBILIN (Jules), 41, rue de Bretagne, Paris.
PAGES-ALLARY, Archéologue, Murat (Cantal).
PAILLOUX, Château de Rozet, par Neuilly-Saint-Front (Aisne).
PARIS (Gabriel-Paulin), Sculpteur à Avenay (Marne).
PERARD (Charles), Ingénieur, 13, rue de Bétheny, Reims.
PERRET (Samuel), 24, rue Brûlée, Reims.
PETITFILS, Député des Ardennes, Palais Bourbon, Paris.
PHILIPPE (l'Abbé), à Breuilpont (Eure).
POIRIER, Ingénieur agronome, 3, boul. Henri-Vasnier, Reims.
POUPHILE (André), Instituteur, 29, rue Martin-Peller, Reims.

MM. PROCUREUR (André), Professeur, 9, rue Jeunehomme, Reims.
PROST, Architecte, 8, rue de Conrai, Reims.
PROVOST, Relieur, 50, rue de Saint-Brice, Reims.
RENARD (Georges), 38, boulevard Louis-Rœderer, Reims.
REMA (André), Pharmacien, rue de Vesle, 149, Reims.
RIAUCOU (François), Etudiant, 43, rue Belin, Reims.
ROLAND, Instituteur à Villevenard (Marne).
ROLAND, Entrepreneur, rue Gambetta, 54, Reims.
RONNIN (Paul), 73, rue Libergier, Reims.
SARAZIN (Charles), 11, rue Werlé, Reims.
SAVY (Paul), Entrepreneur, 5, rue du Marc, Reims.
SIMON (Jacques), rue Ponsardin, 44, Reims.
SIMONNET (Louis), à Hauviné (Ardennes).
SCHMIT (Emile), 31 bis, avenue de Sainte-Ménéhould, Châlons-sur-Marne.
SOULINGEAS, Inspecteur, 19, rue Albouy, Paris (x^e).
TAILLET (Raphaël), Instituteur, 2, rue Favart-d'Herbigny, Reims.
THEVENET, Fumiste, 40, rue Chanzy, Reims.
THIEROT (Amaury), Artiste peintre, rue d'Attila, Châlons-sur-Marne (Marne).
THIRY, à Isles-sur-Suippe (Marne).
THOMAS (René), Entrepreneur, 5, rue Ernest-Renan, Reims.
VARLET (Albert), Instituteur, Dizy-le-Gros (Aisne).
VENDEL (Henri), Conservateur du Musée de Châlons-sur-Marne.
VERMONET (Marc), 12, rue des Prés, Sainte-Ménéhould (Marne).
WARNESSON, Garde-champêtre, à Pomacle (Marne).

AVIS. — Pour toute réclamation relative à l'envoi des convocations, des bulletins, pour toute omission ou erreur, changement d'adresse, demande de renseignement, écrire au Secrétaire : Lacroix Léon, 209, rue du Barbâtre, Reims.

A propos du ou des Menhirs de Voivreux

(Marne)

Par Emile SCHMIT

Conservateur honoraire du Musée archéologique de Châlons-sur-Marne

Au Congrès de l'A. F. A. S. tenu à Reims en 1907, M. Bosteaux-Paris a présenté une étude sur : « Le Pays rémois aux temps préhistoriques. » Il en a donné un extrait qui a paru en deux fois dans les bulletins de la Société Archéologique Champenoise. (V. bulletins 2 et 3, année 1907, p. 12. V. bulletin 1909, p. 41 et s. q.)

Dans le bulletin n° 2, p. 42, il est dit : « Il a été découvert à Voivreux en 1868 deux menhirs dont le caractère a été parfaitement reconnu par M. Du Cleuziou : l'un désigné de temps immémorial sous le nom de « *Pierre de la Justice* » est une pierre brute, calcaire dont les grandes faces sont des hexagones irréguliers. L'autre est une pierre brute siliceuse, en partie enterrée. Tous deux ont une moyenne de 2 m. 42 de hauteur, 1 m. 35 de largeur et 0 m. 42 d'épaisseur.

La *Pierre de Justice* qui, m'a-t-on dit, se trouvait adossée au bâtiment d'une ferme à environ 150 mètres du menhir, à moitié enfouie et que j'ai vu en place, a été débitée par le fermier pour en faire des marches d'escalier.

La deuxième pierre qui reste debout et qui, je crois, est désignée sous le nom de *haute borne*, plantée sur le bord d'un chemin encaissé par un haut talus, pouvait, à première vue, sembler une lençaire, borne indicatrice d'une voie gauloise, mais comme presque vis-à-vis dans le talus se trouve encastree la dalle très visible d'un dolmen détruit, il y a de grandes chances que cette pierre soit un menhir indicateur de la sépulture néolithique représentée par cette épave d'un dolmen que j'ai constatée lors de ma visite.

ORMES ET LES ENVIRONS

Renseignements donnés à la Commission des Monuments historiques (circulaire du 11 janvier 1924).

I

Un réseau de grottes artificielles taillées dans la craie rayonne du monticule de l'église d'Ormes vers divers points de cette localité distante de Reims de 6 km. Ces passages souterrains ont une hauteur moyenne de 1 m. 70, leur largeur est de 0 m. 90.

Aboutissant très probablement à une chambre centrale qui doit se trouver sous l'église, l'un de ces couloirs paraît venir de l'extrémité sud du village (direction des Mesneux), on peut en voir le profil en examinant l'orifice d'un puits situé à 15 m. de la Mairie, dans la propriété de M. Cousina Aimé.

Un second souterrain suit une direction opposée : angle nord du cimetière, propriété Huet, maison de culture de M^{me} Veuve Trousset, etc. Il pourrait être exploré à la condition d'enlever les terres rapportées le comblant en partie : on le retrouverait en creusant une petite tranchée dans le chemin du cimetière, auprès de la grange de M. Cousina Henri : on aurait alors accès au réduit central, sous l'église. Lors de la reconstruction de cette grange, j'ai recueilli plusieurs fragments de poterie gauloise et gallo-romaine dans les terres de remblai de ce couloir.

Quelques habitants ont pénétré autrefois dans un troisième souterrain existant au nord du village, près de la maison de M. Suply Fernand, à trois cents mètres de l'église.

J'en ai remarqué un quatrième lors d'un effondrement survenu en 1920, non loin du jardin de M^{me} Veuve Suply, dans la propriété de M. Pistat-Leboucq qui longe la route de Thillois.

On m'affirme qu'il en existe d'autres : certains passages

iraient dans la direction de Reims, d'autres se dirigeraient vers l'Ouest ayant leur issue aux lieux-dits Les Naux, le Poteau et la Citadelle. Creusés avec habileté, ces couloirs serpentent à une profondeur variable du niveau actuel du sol, leur partie supérieure taillée en ogive s'en rapproche parfois de moins d'un mètre, à d'autres endroits elle s'enfonce beaucoup plus profondément dans la couche crayeuse.

Un grand nombre de localités marnaises possèdent des grottes artificielles : On en a exploré en 1806, 1851, 1852 dans la colline de Saran, au Sud-Ouest d'Épernay (squelettes humains, haches, couteaux en silex, etc.) et au cours des années 1921 et 1922 (voir l'intéressante communication de M. l'abbé Favret, Bulletin de juin 1923). Il en existe à Reims (Butte Saint-Nicaise), à Cernay-les-Reims, Berru, Beine, Nogent, Nauroy, Moronvillers, Heutrégiville, Selles, Pontfaverger, Mailly-Champagne, Cuperly, Chouilly, Cauroy-les-Hermonville, Châlons-sur-Vesle, Prouilly, etc. On en rencontre également dans les arrondissements de Vouziers et de Rethel. Mais les grottes artificielles les plus caractéristiques et les plus intéressantes à étudier sont celles de Villevenard et des environs (Vallée du Petit-Morin), hypogées dont l'exploration faite par MM. J. de Baye et Roland a donné une abondante moisson de pièces néolithiques.

Il est vraisemblable que les souterrains d'Ormes remontent à l'Époque de la pierre polie. Aboutissaient-ils à des chambres sépulcrales ? Ont-ils servi de refuge ? de magasins ? N'ayant pu me livrer qu'à des recherches superficielles par suite du remblai des passages, je ne puis répondre à ces questions d'une façon précise actuellement.

II

J'ai recueilli quelques petits outils néolithiques dans le jardin de l'école (lames et grattoirs), j'en ai trouvé au Nord du village, dans la direction de Saint-Brice, non loin du Mont-Saint-Pierre. Divers blocs de grès assez volumineux se remarquent dans la localité ; il est probable que certains d'entre eux ont servi de polissoirs. La rive gauche de la Vesle était du reste habitée par les tribus de l'Époque de la pierre polie : (sépulture dolménique de Champigny découverte en

1905, stations de Bezannes, des Mesneux, de Sacy (1), de Ville-dommange, de Muizon, dolmen détruit de Nogent-les-Sermiers.

III

Des foyers gaulois existent à la sortie d'Ormes, dans la direction de Reims, aux alentours de l'ancienne briqueterie de M. Coirin. J'ai trouvé dernièrement quelques fragments de céramique noire dans l'un de ces fonds de cabanes,

IV

Un cimetière gallo-romain a été découvert à Ormes en 1892, lieudit Les Chapelles. Plusieurs squelettes, des vases grossiers, des fibules, des monnaies (Domitien, Adrien) ont été mis à jour. Les pièces trouvées sont aujourd'hui dispersées dans des collections particulières.

V

Quelques lieux-dits : le gué Sumeru, la Citadelle, le Poteau, l'Homme Mort, les Gargaches, les Barbizons, les Lindiers, Dresferwin, Wuary, la Croix Potier.

VI

Sur les confins du territoire d'Ormes, vers le couchant, dans la direction de la Montagne de Reims on rencontre un antique chemin connu sous le nom de la Barbarie, importante voie de pénétration traversant l'ancienne Gaule de l'Est à l'Ouest. « On suppose que c'est la route que prit Clovis quand il passa en 490, sur les terres de la République Rémoise, pour aller à la rencontre de Siagrius qu'il battit près de Soissons. » Extrait de la Géographie de la Marne. Lesage 1839.

VII

Non loin de la route de Reims à Dormans, à 1.500 mètres d'Ormes, mais sur le territoire des Mesneux se trouve une

(1) Voir la Collection de M. Guillemart Lucien à Sacy.

contrée dénommée le Savart du Risque. Ce lieu dit inspirait autrefois une profonde frayeur aux habitants, il passait pour être le siège d'apparitions fantastiques ; Lesage, ouvrage cité. M'étant rendu à cet endroit j'ai remarqué une longue et profonde excavation au milieu de la plaine (paraissant être une ancienne carrière), l'exploration des alentours m'a donné quelques échantillons néolithiques.

VIII

M. Pistat a effectué des recherches aux Mesneux. Il en donne le compte rendu dans le Bulletin de notre Société (année 1908, n° 2) : Cimetière mérovingien des Croisettes. Le propriétaire du terrain, M. Lemoine m'affirme que d'autres fouilleurs ont continué les recherches commencées par M. Pistat durant l'hiver de l'année 1911, ils ont exploré des sépultures mérovingiennes et des sépultures gauloises. Deux pièces intéressantes ont été données à M. Lemoine par l'un des chercheurs : une coupe gauloise et un vase mérovingien ; elles sont toujours en sa possession. Aucun compte rendu n'a été publié relativement à ces fouilles. Un cimetière gallo-romain a été également exploré sur le terroir des Mesneux au lieu dit les Sables, et M. Pistat a découvert des foyers gaulois au lieu dit les Croyes.

IX

Moins connue des préhistoriens que les environs du Mont de Berru, la région rémoise du S. O. (comprise entre la rive gauche de la Vesle et la Montagne, de part et d'autre de l'axe Reims-Villedommange), n'en est pas moins digne d'intérêt au point de vue archéologique.

L. LACROIX.

Découverte d'un "Cénochoé" avec anse ornementée à la briqueterie de Château-Porcien

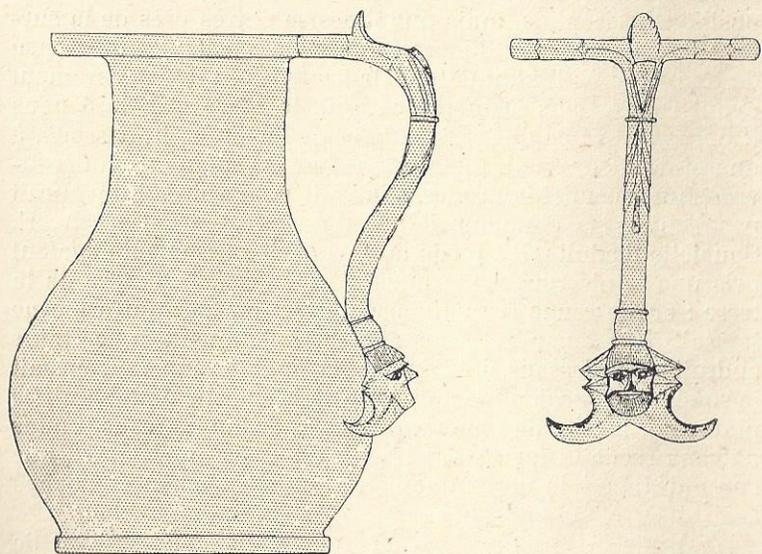
Les Sociétaires, qui plus heureux que nous, auront pu conserver les « Bulletins de la Société Archéologique Champenoise », parus avant la guerre, pourront revoir le rapport que nous avons donné sur la découverte d'un squelette par notre collègue aujourd'hui décédé : M. le docteur Lamiable. Nous rappellerons que ce squelette ne se trouvait plus dans la position horizontale, mais plutôt assise et très près de la surface du sol, ce qui indiquerait une violation de sépulture peu de temps après l'inhumation. Or les travaux de terrassement ayant repris dans le même endroit, le 15 février 1923 nous avons retrouvé ce qui restait de ce squelette et au-dessous, à une profondeur de un mètre cinquante du sol, nous en découvrons un second. Malgré les soins mis pour voir s'il n'y aurait pas d'objets sur et autour de lui, nous n'avons rien découvert. Squelette d'adulte, les pieds au levant, les ossements avaient pris une teinte rouge que nous attribuons à la nature de la terre : argile rouge ferrugineuse. Le sol partout uniforme ne laissait voir aucune forme de fosse comme dans certains endroits. Au dessous de la plate forme sur laquelle reposait le squelette nous donnons un coup de bêche sur un très mince plateau de bronze de trente centimètres de diamètre, dont nous n'avons recueilli que des débris. C'est grâce à cet objet, que l'on a dégagé à la main, que l'on a pu découvrir un cénochoé avec anse, le tout en bronze.

C'est une belle pièce de choix que nous allons essayer de décrire : sa hauteur est de vingt-trois centimètres, en haut à l'orifice le diamètre est de treize centimètres, au plus étroit du col soixante quinze millimètres ; au plus large de la panse quinze centimètres, largeur à la base cent quinze millimètres. Son poids actuel est de six cent cinquante grammes. Il était argenté à l'origine : le fond mieux conservé laisse apercevoir trois larges taches d'argenterie. Comme fabrication il a été tourné. Comme aspect, il rappelle celui que nous avons découvert et qui a été photographié par notre ami Beusseron (voir les Bulletins de la Société Archéologique avant 1914) mais il est beaucoup plus gros. (1)

(1) Le vase était plein de terre dans laquelle nous avons découvert de petits objets patinés en vert, en forme d'épingle, mais en réalité, ce n'était que des os de grenouille.

L'anse massive a près de vingt centimètres de hauteur totale ; son poids est de quatre cent soixante-quinze grammes, elle n'était plus adhérente au vase mais tombée à côté, le métal de soudure n'ayant pas résisté aux siècles.

A la partie supérieure de l'anse on voit des dessins en creux en forme de o—o ; au centre de cette partie supérieure, une forme de feuille pour l'arrêt du pouce. Les huit premiers centimètres en descendant forment des draperies reliées par un anneau, le reste jusqu'à six centimètres de la base est uni. Ensuite un masque de romain les yeux et les joues saillants, le nez pointu. Il n'y a ni lèvres, ni menton, mais l'ensemble



représente une barbe taillée en rond. Sur le front une sorte de casque chevelu se raccorde avec la partie unie indiquée ci-dessus. Pour permettre la soudure sur la panse du vase le métal en face du masque est élargi en forme de pointes à droite et à gauche. Le tout est orné de pointillé et de lignes brisées. Comme le vase, l'anse aussi était argentée, on y voit encore plusieurs traces.

Il est à supposer que le vase a été enterré sous le cadavre quelques instants avant l'inhumation par la famille et à l'insu des autres personnes, afin de ne pas tenter les voleurs de l'époque qui auraient retourné la sépulture pour s'en emparer, ce qui en valait certainement la peine.

Château-Portien, le 22 février 1924.

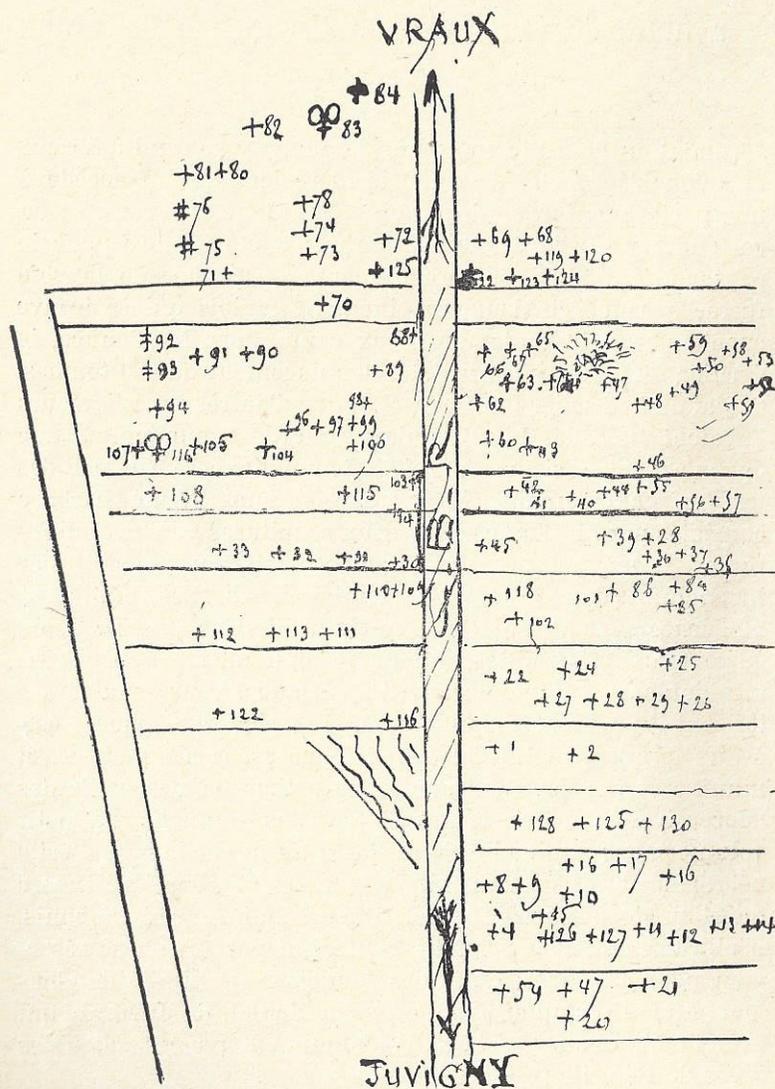
LARMIGNY.

Le cimetière Gaulois du Mont de Vraux à la limite des territoires de Juvigny et de Vraux

Quand on prend la route qui de Juvigny se rend à Vraux, et qu'on s'approche de cette dernière localité, on accède à une partie montueuse dénommée « le Mont de Vraux » ; or, cet endroit, sur la droite de la route a été éventré pour le passage du C. B. R. et précisément la tranchée de la voie ferrée a coupé en deux un cimetière gaulois qui se trouve exactement à la limite des deux communes. M. Chance, le dernier fouilleur, y a constaté l'emplacement de 130 tombes. Si j'ai dit le dernier fouilleur, c'est que d'autres investigateurs l'avaient précédé. Les premiers pillards remontent à une époque reculée, si on en croit le témoignage fourni par des tessons gallo-romains et les débris d'une fibule barbare constatés par M. Chance dans deux sépultures gauloises différentes et par un petit bronze de Constantin recueilli par M. Schmit dans une autre tombe violée. Les fouilleurs modernes sont M. Falot et M. Schmit, de Châlons. M. Falot, entre autres trouvailles, y recueillit un torque à peu près semblable à celui que découvrit M. Chance. Tous deux caractérisent les nécropoles gauloises de la première époque, c'est-à-dire torque plutôt grêle dont le jonc est cordelé, ouvert et muni vers ses deux extrémités de petites bagues saillantes successives pour se terminer par des tampons de petit volume. M. Schmit vint faire quelques apparitions en cette nécropole vers 1902, et comme à cette époque il n'était encore question de la pléiade des fouilleurs qui surgirent depuis, il alla excursionner à l'autre bout du département, se réservant pour ses vieux jours des fouilles à proximité de Châlons. Mais il comptait sans un sieur Seillet, de Juvigny, qui prévint M. Chance, de Mailly-Champagne ; alors adieu les rêves de Perrette !

Les fouilles de M. Schmit, à part deux ou trois tombes, n'ont porté que sur le côté droit de la tranchée et son investigation s'est bornée à une soixantaine de tombes plus ou moins ravagées. Cet archéologue ne trouva que quelques

poteries entières sans belle allure et de grossière confection, mais il put néanmoins constater, comme M. Chance du reste,



que certaines poteries plus fines montraient sur leurs débris des dessins géométriques incisés en creux et rehaussés de barbotine jaune ou rouge.

Dans une tombe un peu à l'écart du cimetière, M. Schmit découvrit, à peine à 1 m. 30 cent. de profondeur, un squelette accompagné d'une épée et d'une lance, l'une et l'autre bien intentionnellement ployées. L'inhumé était recouvert de terre ordinaire mélangée de petits morceaux de craie.

Les poignards de cette nécropole, dont au moins une douzaine d'exemplaires ont été recueillis par les fouilleurs modernes, sont d'un type unique, à lame droite et effilée, de la forme dénommée Akinakès par M. Rich qui, dans son dictionnaire, les donne comme l'arme favorite portée sur le haut de la cuisse par les Scythes, les Mèdes et les Perses. Les poignards de Juvigny sont tous accompagnés de deux anneaux de suspension en bronze ou en fer. Ils étaient protégés par des fourreaux et quand ceux-ci étaient en bois ou en cuir, on les trouve agrafés de barrettes de bronze qui en réunissaient les lamelles. MM. Chance et Schmit ont chacun trouvé de ces fourreaux accompagnés de neuf agrafes de bronze. Certains fourreaux étaient tout en fer et de plus élégants étaient d'un côté en fer et sur l'autre en tôle de bronze.

Dans une tombe violée, M. Schmit recueillit néanmoins un rasoir en fer en demi-lune. Cet ustensile était accompagné d'une petite pierre à affuter dans le genre de celles qui se trouvent suspendues par une tigelle de cuir aux couteaux des Kabyles. Ces petites pierres, d'environ huit centimètres de long et de la largeur et de l'épaisseur d'un doigt, sont percées à l'une de leurs extrémités d'un petit trou de suspension. M. Chance qui avait trouvé T. 69 un semblable spécimen, l'avait signalé comme étant une amulette.

Nous ne voyons pas la nécessité de donner l'inventaire *in extenso* des tombes fouillées, nous allons les passer au crible et nous en signalerons les particularités les plus intéressantes, d'après l'exposé de M. Chance.

Nous avons signalé la présence, dans la tombe 90, d'un poignard avec revêtement en fer d'un côté du fourreau, alors que l'autre face était constituée par une lamelle de bronze. Disons que celle-ci présentait une bordure de cinq millimètres rabattue tout uniment sur la plaquette de fer. Ajoutons que le poignard se termine très harmonieusement par une bouterolle ajourée dite en forme de lyre.

La tombe 76 était orientée dans un sens absolument opposé aux autres sépultures. L'inhumée regardait l'Ouest ; c'est à cette particularité que M. Chance dut le plaisir de récolter un torque et deux minuscules bracelets.

M. Chance put enfin faire la constatation de l'emplacement de deux sépultures à char, mais toutes deux violées. Il a signalé la première sous le n° 83. Elle se trouvait sur le territoire de Vraux. Elle n'était qu'à trente ou quarante centimètres de profondeur, ce qui faisait croire à M. Chance que cette sépulture avait dû être initialement recouverte par un tumulus. Il se peut aussi qu'un cyclone ait pu dénuder le haut du mont, car vis-à-vis de la fosse à char M. Schmit trouva une sépulture intacte à 24 centimètres de profondeur.

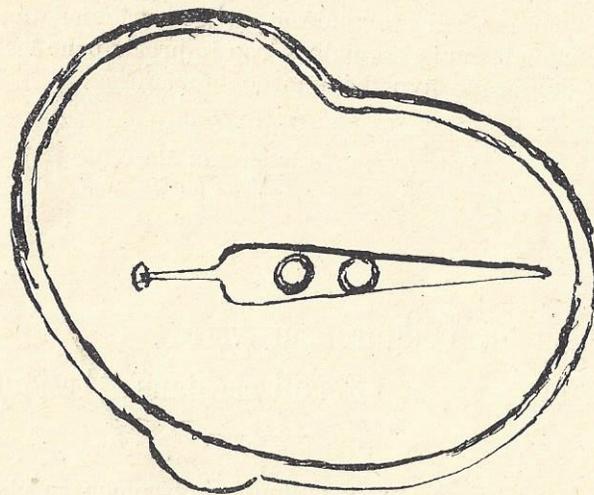
Quoiqu'il en soit, M. Chance dans cette sépulture trouva les roues du char debout en leur situation normale. Il put ainsi constater que l'écartement des roues était de 1 m. 35 et il trouva à leur base les frettés et leurs clavettes en fer et près de l'essieu un mors de cheval en fer.

Parmi d'autres débris en fer, il eut l'impression que se trouvaient là les restes d'un bouclier. En effet, bientôt il eut la satisfaction de recueillir la poignée de cette arme défensive. Cette poignée, qui a une ouverture de 0 m. 105 mill., est formée d'une feuille de bronze roulée sur elle-même pour lui donner une forme à peu près cylindrique, elle est recourbée gracieusement. Ses extrémités légèrement aplaties forment des œillets dans lesquels sont encore les rivets qui servaient à fixer la poignée au bouclier. Ces rivets sont en bronze. Le tout est d'une forme gracieuse et, si ce n'était la patine, on pourrait croire que cet objet est de fabrication toute moderne.

La présence de ce bouclier dans une sépulture d'un cimetière qui appartient à la première période gauloise, semble infirmer la classification de M. Déchelette quand il réserve l'usage exclusif du bouclier à la période de la Tène II.

La tombe n° 105, qui se trouvait sur le territoire de Juvigny, offrit également l'emplacement d'une fosse à char. Elle avait 2 m. 20 de longueur et elle donna également 1 m. 35 comme mesure entre l'écartement des roues. Celles-ci avaient été enlevées et M. Chance n'y rencontra qu'une clavette d'essieu, et dans le cours de son entière investigation un objet mi-fer mi-bronze.

Dans la tombe 37 partiellement violée, M. Chance, à la hauteur de l'humérus, trouva un brassard en bronze de 0 m. 090 mill. de diamètre. Cet anneau est muni sur le bord du pourtour d'une tige de 0 m. 10 cent. de saillie, y compris une petite boule assez irrégulière qui terminait cette tige. Le tout était grossièrement coulé. A la hauteur de la ceinture se trouvait un anneau de 0 m. 05 centim. de diamètre. Sur la droite de l'inhumé, se trouvaient six anneaux de fer présentant une bordure de bronze.



A l'époque où fut ouverte la tranchée du C. B. R. en bordure de la rive gauche et non loin de l'endroit où M. Chance découvrit la deuxième fosse à char, le fouilleur de M. Schmit remarqua l'emplacement d'une sépulture à terre noire attirante et, en l'absence des ouvriers, y recueillit un beau poignard, alors qu'il enlevait de l'humérus droit un brassard sur le pourtour duquel un bouton semi-sphérique faisait bien intentionnellement saillie. Mon auxiliaire, malheureusement menacé d'un procès, ne put recueillir de belles poteries, qu'à loisir il eût pu recueillir intactes.

M. Schmit serait assez disposé, d'après le port de certains bijoux par des inhumés accompagnés de leurs armes, de

voir en ces attributions, une distinction honorifique ou un grade qui conférait une certaine autorité à celui qui en était le titulaire, parmi les hommes appelés à combattre.

L'échelle qu'on pourrait établir par l'attribution de ces distinctions serait :

Le bracelet de fer ou de bronze au poignet ;

Le brassard à la hauteur de l'humérus en jaiilet ou bronze avec ou sans appendices ;

Un anneau d'or à un doigt ;

Le bracelet en or au poignet.

Il y aurait peut-être lieu d'ajouter à cette énumération les phalères comme celles signalées par Fourdrignier, mais les renseignements sont jusqu'alors trop imprécis pour les comprendre dans cette hypothétique nomenclature.

Emile SCHMIT,

*Conservateur honoraire du Musée archéologique
de Châlons-sur-Marne.*

Notes sur la Peinture sur verre et l'Émaillerie dans l'Antiquité ⁽¹⁾

La peinture sur verre constitue une branche spéciale de l'art du verrier, elle a son application en grand dans la fabrication des vitraux et couramment elle sert à décorer ces mille objets de fantaisie que la mode et le goût du bibelot font pénétrer partout aujourd'hui.

A quelle époque remonte-t-elle et quels étaient les procédés qu'employaient les anciens ? Voilà les questions que nous voudrions traiter dans cette note aussi succinctement que possible.

Notre pensée se porte tout d'abord vers le peuple qui nous a laissé des spécimens de l'art du verrier les plus anciens que nous possédions. Nous voulons parler des Egyptiens qui connaissaient la fabrication du verre dès la plus haute anti-

(1) Notice sur un vase gallo-romain trouvé à Reims en 1890. *Travaux de l'Académie nationale de Reims*, année 1889-1890. 87^e volume, p. 295.

quité. Nous la voyons, en effet, représentée dans ses phases principales sur les fresques des hypogées de Thèbes, qui ont au moins quarante siècles d'existence, et le plus ancien monument de verre connu nous vient d'Égypte. C'est une petite cruche bleue portant en jaune le nom et les titres de Thoutmès III qui régnait il y a 3.500 ans.

Nous pouvons donc dire que les véritables inventeurs du verre sont les Egyptiens, et que cette fabrication remonte peut-être jusqu'à l'ancien empire ; en tout cas elle était en pleine activité au temps du premier empire thébain, quand les villes phéniciennes étaient à peine nées, ou tout au moins n'avaient aucune importance (1).

Si les Phéniciens ne furent pas les inventeurs du verre, comme Pline le pensait, ils eurent d'abord le mérite de le faire connaître au monde ancien en colportant partout les produits des verreries égyptiennes ; puis industriels autant que commerçants, ils ne tardèrent pas à en fabriquer eux-mêmes, et les verreries de Sidon atteignirent un degré de prospérité qui ne s'est pas démenti pendant toute l'antiquité.

Il est certain qu'il a fallu de longs siècles de perfectionnements pour arriver à fabriquer ces charmants petits vases nuancés de couleurs variées, que le caprice de l'artisan a disposées de tant de manières diverses, en chevrons, en fougères, en zones rubannées, et que l'on trouve un peu partout, en Etrurie aussi bien que dans la vallée du Nil, en Grèce, à Rhodes, à Chypre.

Les couleurs sont toujours les mêmes, ce sont celles des principaux oxydes colorants employés de nos jours : le cuivre donnait le bleu verdâtre ; le cobalt, le bleu azur ; le manganèse, le violet et le brun poussé jusqu'au noir ; le fer, le vert ; l'antimoine, le jaune.

Le rouge, que donne aussi le cuivre, est plus rare, c'est qu'en effet, il est d'une réussite plus difficile.

Quant au rose, que seul peut donner l'or, il n'existe jamais dans les verreries antiques, parce qu'il faut que ce métal soit dissous au préalable et que les anciens ne connaissaient pas les propriétés de l'eau régale.

Tous ces verres, si ingénieusement colorés, et dont les délicates nuances se fondent harmonieusement, étaient quel-

(1) Perrot et Chipiez. *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. III, p. 733.

quefois rendus opaques par l'acide stannique. Cet acide, employé seul, donnait le blanc, mais évidemment il n'entraît jamais à l'état de pureté dans la composition vitrifiable, pas plus que le sable, les fondants alcalins ou terreux et les autres oxydes ; le verrier de ces temps reculés n'avait tout cela qu'à l'état de mélanges impurs, et cependant il fabriquait des objets que nous admirons et que nous n'arriverions à reproduire, je le dis en passant, qu'après beaucoup de recherches et de tâtonnements.

L'industrie des verres colorés s'appliquait même aux menus objets, figurines, grains et colliers, etc. Alors comme aujourd'hui, les peuples dans l'enfance aimaient les verreries.

Pendant une grande partie de l'antiquité, toute cette fabrication est restée entre les mains de ceux qui l'avaient inventée et perfectionnée. Rien ne nous indique que Corinthe et Athènes, aux jours de leur plus grande activité industrielle, aient essayé de disputer aux verreries orientales la clientèle du monde civilisé. Sous les successeurs d'Alexandre et à l'époque romaine, les ateliers d'Alexandrie et surtout ceux de Sidon fournissaient à tous les riverains de la Méditerranée les verres de luxe (1).

Les procédés de fabrication ne devaient se perfectionner que bien lentement, à une époque où la science n'existait pas ; l'artisan n'avait pour guide que la tradition et l'expérience acquise, il devait d'autant moins s'en écarter qu'il ne lui était guère possible de discerner les causes de ses échecs. Les matières qu'il employait étaient-elles dissemblables ? Comment le reconnaître ? Comment innover dans un métier aussi difficile, quand on ignore la nature et la composition des éléments mêmes du verre ? Il faut faire essais sur essais et quand, à force de recherches, on est arrivé à bien, on s'y tient jusqu'au jour où un esprit inventif ou un heureux hasard met sur la voie d'un perfectionnement nouveau.

Il est donc impossible d'assigner une date rigoureuse et certaine aux verreries antiques que nous possédons et qui offrent ces caractères de verreries primitives qui les différencient si nettement des verreries romaines et gallo-romaines.

(1) Perrot et Chipiez, *op. cit.*, p. 149.

Nous venons de voir qu'elles sont toujours colorées : le verre incolore ou seulement peu coloré était rare à cette époque lointaine ; il n'a pu se fabriquer qu'à mesure que le verrier avait à sa disposition des matières moins impures, que les échanges du commerce lui apportaient de fort loin ; il put alors prendre sa place et il l'élargit de plus en plus en entrant dans la consommation courante des objets de première nécessité.

Au VIII^e siècle avant notre ère, les verres colorés d'Égypte et de Phénicie étaient très répandus : la nécropole de Camiros, dans l'île de Rhodes, date de cette époque et les fouilles que l'on y a faites ont rempli les vitrines du Musée Britannique de vases ayant les caractères généraux que nous venons de rappeler et auxquels nous pouvons alors donner une date sans craindre de nous tromper.

Le verre incolore, au contraire, s'est surtout rencontré dans des sépultures plus récentes, comme celles de Chypre qui sont grecques ou romaines ; il y est même en telle abondance, qu'il y a quelques années, on en a fait une sorte d'exploitation ; les verreries cypriotes s'exportaient comme aux temps d'autrefois, et l'Hôtel Drouot en recevait des arrivages : les prix étaient relativement peu élevés, mais aussi les formes étaient bien banales et l'exécution bien relâchée.

L'art existe toujours cependant : mais à côté des pièces d'exécution soignée, il faut bien fabriquer des verres communs dont la consommation s'est accrue ; les usines se multiplient, la production devient intense, mais la qualité n'y trouve pas son compte.

Strabon nous apprend qu'au temps d'Auguste, les verres ordinaires étaient tombés à vil prix, et, si l'on en croit Pétrone, les riches patriciens du temps de Néron regardaient les coupes de verre comme indignes de leur usage personnel ; ajoutons qu'à la même époque, les verreries artistiques atteignaient des prix insensés : l'art n'avait donc pas dégénéré, il s'était au contraire affiné en ne s'adressant plus qu'à une élite de connaisseurs.

Toutes les ressources du verre sont alors connues et mises à profit.

Sous le règne des Antonins, la civilisation est à son apogée, l'art du verrier, comme tous les autres arts, bat son plein ;

rien n'arrête l'artisan d'alors : il imite les pierres précieuses, il fabrique des verres doublés, il connaît toutes les ressources des colorations, il sait même en faire que nous ne faisons plus, comme le beau rouge opaque appelé hematium. La fabrication des millefiori lui est familière, il peut faire du verre bien incolore, il arrive même à y incorporer de l'oxyde de plomb, et voilà le cristal inventé (1).

On sait dorer, peindre, tailler et graver le verre, la décoration a donc marché à l'unisson des perfectionnements de la matière, et nous sommes bien arrivés à l'apogée.

Ce rapide aperçu sur l'origine et le développement de la fabrication du verre nous a donc conduit à son point culminant, nous ne voulons pas nous y arrêter, malgré l'attrait que son étude nous offrirait, il faut nous borner sous peine de dépasser les limites de cette note ; elle ne comporte pas la description de quelques-unes de ces merveilles qui ravissent l'homme du métier, en même temps que l'étreint la pensée que cette civilisation si belle devra s'arrêter ; vaincue par la barbarie, elle disparaîtra pendant des siècles, mais les procédés ne seront pas complètement perdus, la chaîne se continuera jusqu'à la Renaissance à travers le Moyen-Age.

Les verreries mérovingiennes ne seront, il est vrai, que le pâle reflet des verreries gallo-romaines, les verres colorés seront rares, les gravures plus rares encore et toujours barbares d'exécution, les formes seront lourdes, cependant l'habileté n'aura pas disparu tout à fait et le mobilier funéraire des v^e et vi^e siècles renfermera de loin en loin quelques pièces qui feront honneur à la main qui les aura façonnées.

Cet exposé un peu long, et que cependant nous avons écourté le plus possible, de la naissance et du développement de la fabrication du verre était nécessaire à l'étude spéciale qui nous intéresse : la peinture sur verre.

C'est qu'en effet, les couleurs du peintre-verrier, les émaux sont des verres, et que leur histoire, c'est l'histoire des verres colorés eux-mêmes.

D'une manière générale, l'émail est une matière vitreuse qui peut, en fondant, recouvrir d'une glaçure, colorée ou non, tout corps susceptible de supporter la haute température

(1) V. Simon, *Documents historiques sur le verre*, p. 15. (Extrait des Mémoires de l'Académie de Metz.)

nécessaire à l'opération. Ajoutons que, par métonymie, on donne aussi ce même nom d'émail à l'objet lui-même décoré par les procédés de l'émaillerie.

Ces procédés sont variés et nous n'avons pas à les passer en revue ici, mais on comprend que la composition de l'émail doit être différente selon l'application que l'on veut en faire : il faut qu'il soit assez fusible pour que l'objet à décorer, l'excipient, terre cuite, pierre, métal ou verre, puisse supporter sans inconvénient le degré de chaleur nécessaire à sa fusion, il faut de plus que le refroidissement lui fasse éprouver le même effet de contraction qu'à l'excipient lui-même, autrement des craquelures, des fendillements se produiraient, l'adhérence serait compromise et même détruite.

Donc, fusion à température assez basse et harmonie complète de dilatation et de contraction avec l'excipient, voilà les deux conditions qu'une matière vitreuse doit remplir pour être de l'émail de bonne qualité.

Tout le monde sait que les terres cuites émaillées de l'Égypte remontent à la plus haute antiquité ; elles sont probablement aussi vieilles que les verres colorés eux-mêmes, et constituent les plus anciens émaux que nous possédions.

Ce premier emploi de l'émail était relativement facile, d'abord parce que l'argile supporte impunément une haute température, et en second lieu, parce qu'il suffisait de peu de modifications dans la composition vitreuse pour lui faire acquérir la parfaite concordance de dilatation dont nous venons de parler.

Les émaux métalliques ne sont venus qu'ensuite, leur réussite était bien autrement difficile puisque les métaux éprouvent toujours, sous l'action de la chaleur, une dilatation considérable ; il a donc fallu modifier profondément la composition de l'émail céramique pour en faire un émail métallique : les Egyptiens ont fini par y réussir, la chose est certaine aujourd'hui, elle est prouvée par les monuments eux-mêmes, plus éloquents que les textes ; mais naguère encore elle donnait lieu à de vives controverses : des auteurs fort érudits affirmaient que l'existence des émaux métalliques ne remontait pas plus haut que le i^{er} siècle de l'ère chrétienne. Telle est l'opinion que M. de Laborde a développée dans sa savante notice sur les émaux du Louvre.

Elle n'est plus soutenable aujourd'hui qu'il est parfaitement reconnu que les Egyptiens, les Grecs, les Etrusques ont possédé les secrets les plus difficiles de l'art de l'émaillerie ainsi que la pratique de toutes les formes et de toutes les applications dont le procédé est susceptible (1).

Ces témoins irrécusables sont principalement des bijoux d'or, ils sont rares dans les musées et les émaux sur verre sont plus rares encore.

La difficulté résultant de la dilatation n'existe cependant plus au même degré quand il s'agit du verre, mais en revanche, une autre surgit : c'est celle de la température : si elle s'élève trop, l'objet en verre se déforme, si elle reste trop basse, l'émail ne se vitrifie pas ou peu, il adhère mal et ne présente pas cette belle surface lisse et glacée qui en fait le charme.

Pour qu'un verre fonde à basse température, il faut qu'il renferme une forte proportion d'alcalis, ou mieux encore, une certaine dose d'oxyde de plomb et de borax. Ce sont ces deux fondants énergiques qui sont la base des émaux de nos jours, mais ils n'ont dû entrer que bien tard dans la pratique de la verrerie.

Les diverses considérations qui précèdent expliquent que les émaux céramiques soient si communs dans toutes les collections d'antiquités, tandis que les émaux métalliques et les peintures sur verre s'y rencontrent si rarement. Il y a encore une autre cause de cette extrême rareté, c'est la décomposition de l'émail lui-même pendant la longue durée de son enfouissement dans le sol ; l'humidité l'altère d'autant plus qu'il est riche en fondants alcalins, il finit même par s'effriter et se détache au moindre frottement.

C'est d'ailleurs une altération du même genre qui produit les belles irisations aux reflets nacrés et chatoyants qui rendent certaines verreries antiques si agréables à l'œil.

Em. PAYARD.

(1) Lenormant, *Gazette des Beaux-Arts*, 1867, p. 159.

VARIÉTÉ GÉOGRAPHIQUE

Origine romaine de quelques noms de lieu

1° COURS D'EAU. — De tout temps, dans notre pays, les noms de lieu ont été formés sur des noms de cours d'eau. Dans la majeure partie des cas le nom de la rivière est combiné avec l'adjectif latin *summus*, qui désigne le point le plus élevé du cours de cette rivière. Les noms de lieu de cette formation sont pour la plupart groupés vers les confins de la Champagne et de la Lorraine, et telle en est la fréquence relative en cette région, qu'un érudit champenois du XVIII^e siècle, Grosley, a cru voir dans *som* ou *somme* un mot du langage troyen qui aurait eu le sens de « source » ; c'était méconnaître la véritable origine de ce membre initial du nom de nombreux villages, sur laquelle aucun doute n'est maintenant possible. Les vocables dont il s'agit vont être énumérés selon leur ordre alphabétique, plutôt que selon celui de leurs formes originelles, qu'on est loin de connaître toutes. Suit une liste de vingt-cinq noms de lieu, dans laquelle nous trouvons :

- Sommauthe (Ardennes), *Summa Altera*, à la source de l'Authe, affluent de la Bar.
- Somme-Bionne (Marne), *Summa Biunna*, à la source de la Bionne, affluent de l'Aisne.
- Sommepy (Marne), à la source du Py, affluent de la Suipe ; le nom correct serait *Sompy* ; on a dit *Sommepy* par analogie avec les nombreux lieux qui commencent par *Somme*.
- Somsois (Marne), à la source du Sois, affluent du Meldançon.
- Sommesous (Marne), *Summa Saltus*, à la source de la Sommesoude, affluent de la Marne dont l'ancien nom était *Sous*.
- Somme-Suipe (Marne), *Summa Soppia*, à la source de la Suipe, affluent de l'Aisne.
- Somme-Tourbe (Marne), *Summa Turba*, à la source de la Tourbe, affluent de l'Aisne.
- Somme-Vesle (Marne), *Summa Vidula*, à la source de la Vesle.

Sompuis (Marne), Summus Puteus, à la source du Puis, affluent de l'Aube.

Semide (Ardennes), à la source de l'Aidin, primitivement Aide, affluent de l'Aisne.

Souain (Marne), à la source de l'Ain, affluent de la Suipe, Sou est évidemment mis pour Som. Si l'on n'a pas dit Somain, c'est sans doute parce que le nom de la rivière commençait jadis par une aspiration.

Le mot Vadum employé seul comme nom de lieu est, sans parler des noms modernes *le Gué*, l'origine des noms de Wé (Ardennes), de Wez (Marne), de Wetz (Nord) et de Vez (Oise). Cette dernière localité fut le chef-lieu d'une circonscription administrative, le pagus Vadensis, dont le nom, devenu fameux à l'époque féodale, s'est conservé sous la forme Valois.

2° ARBRES. — Un grand nombre de noms de lieu représentent des collectifs latins formés sur des noms d'arbres à l'aide du suffixe -etum qui, à l'époque carolingienne, a été altéré en -idum; eta, forme féminine de -etum, a été aussi employé à la même fin :

Alnetum, de alnus, « aune » : Launoy (Ardennes).

Betuletum, de betula, « bouleau » : Bellay (Marne).

Buxetum, de buxus, « buis » : Bussy (Ardennes), Bouchy (Marne).

Carpinetum, de carpinus, « charme » : Charnois (Ardennes), Charnoy (Marne).

Casnetum, qu'on rencontre dans les textes de l'époque franque, et qui est formé sur le nom du chêne dans une langue antéromaine de Gaule : le Chesnois (Ardennes), Chenay (Marne).

Castanetum, de castanea, « châtaignier » ; Catenoy (Oise).

Coryletum, à l'époque franque Colritum ou Colridum, de corylus, « coudrier » : Corry (Marne), Cauroy (Ardennes, Marne).

Fagetum, de fagus « hêtre » ; Fayet (Aisne).

Nucetum, de nux « noyer » : Noisy (Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise).

Prunetum, à l'époque mérovingienne Prunidum, de prunus, « prunier » : Prunay (Marne).

Roboretum, de robur, « rouvre » : Rouvroy (Marne).

Salicetum, de salix, « saule » : Saulcy (Aube), le Saussoy (Seine-et-Marne).

Sabucetum, pour Sambucetum, de sambucus, « sureau » : Sucy (Seine-et-Marne), Souchez (Pas-de-Calais).

Tilietum, de tilia, « tilleul » : Thillois, Thillois, Thillay, Teillay, Teillet, etc...

Tremuletum, du qualificatif de populus tremula, « tremble » : le Transloy (Nord), le Tremblois, le Tremblay.

Ulmetum, de ulmus « orme » : Ulmoy (Marne).

Parfois les noms des arbres sont employés sans aucun suffixe :

Carpinus : Charmes : nombreux lieudits des environs de Reims.

Casnus : le Chesne (Ardennes).

Corylus : la Caure (Marne).

Fagus : Faux (Ardennes, Marne).

Fraxinus : Le Fresne (Marne), Fresnes (Meuse).

Pinus : le Pin (Seine-et-Marne).

Robur : Reuves (Marne), Rouvres (Meuse).

Salix : Saulx (Meuse).

Spina : l'Épine (Marne).

Tilia : Thil (Marne).

Ulmus : Ormes (Marne).

Voici quelques vocables géographiques ayant pour second terme un nom d'arbre :

Trefols (Marne), de Tres fagi ; Septsaulx (Marne), de Septem Salices ; Séchault (Ardennes), de Siccus Salix.

La plupart des arbres étaient désignés dans la langue vulgaire du moyen âge sous deux formes différentes, l'une simple comme boule, charme, chêne, corne, fay, fresne, pin, rouvre, thil, orme, l'autre dérivée à l'aide d'une terminaison diminutive — bouleau, charmel, chesneau, caurel, fayel, fresnel, pinel, rouvrel, tilleul, ormel — qui d'ailleurs n'impliquait aucune idée de petitesse ou de jeunesse, mais dans laquelle il ne faut voir qu'une manifestation de la tendance à allonger les mots monosyllabiques. Toutes ces formes dérivées ont donné naissance à des noms de lieux.

D'après Auguste LONGNON, *Membre de l'Institut*.

(*Les noms de Lieu de France*. Librairie Champion, 5, quai Malaquais, Paris 1920.)

NOTES RETROSPECTIVES

Fouilles dans un Cimetière Gaulois

lieudit "Le Montéqueux" territoire de Beine (Marne) ⁽¹⁾

Le cimetière faisant l'objet de ce rapport est situé sur le Domaine des Commelles, territoire de Beine, lieudit le Montéqueux, sur une colline allongée de l'Ouest à l'Est, bordée par le Vieux Chemin de Beine à Reims et à proximité des ouvrages militaires de Nogent-l'Abbesse.

Cette nécropole, qui semble appartenir au II^e ou au III^e siècle avant l'ère chrétienne, ne contenait aucun vestige de l'époque gallo-romaine.

Les tombes, taillées dans la craie, variaient de 0 m. 70 à 0 m. 80 de profondeur, et étaient orientées assez régulièrement du Nord-Ouest au Sud-Est.

Sur trente sépultures que j'ai eu le bonheur de mettre au jour, pas une seule n'avait été violée.

Je n'ai constaté qu'une seule incinération : un grand vase à col allongé, de facture toute gauloise, contenait les cendres du défunt ; il était placé dans une cuvette de forme circulaire, juste assez grande pour le contenir.

Cette incinération était entourée d'un fossé carré de 6 m. 50 de côté.

Les objets recueillis sont :

6 torques en bronze, ornés de jolis dessins en relief ;

14 fibules en bronze, finement ciselées, dont 6 ornées de rosaces ;

9 grains de collier en ambre et en pâte de verre-bleu ;

8 bracelets en bronze ;

2 bracelets en lignite et 2 en fer ;

7 épées variant de 0 m. 70 à 0 m. 80 de longueur, dans leurs fourreaux en tôle de fer, avec rondelles en fer et bronze servant à les suspendre à la ceinture.

Dans ce cimetière, comme dans ceux que j'ai déjà fouillés, les sépultures qui renfermaient des armes n'ont pas donné de torques.

(1) Travaux de l'Académie Nationale de Reims, tome 99 (année 1895-96), page 247.

J'ai, pour la première fois, trouvé dans une sépulture de ce cimetière, un sujet portant à droite l'épée et la lance, et au bras gauche, un bracelet en lignite de 0 m. 40 de diamètre. Cette fosse était entourée d'un fossé rond de 10 mètres de diamètre.

Ce qui est assez rare, c'est que les sujets portant le torque avaient tous un couteau dans la main droite.

Vingt-deux vases seulement ont pu être sortis à peu près intacts. Il en existait un bien plus grand nombre, de forme dite de hanap ; ils étaient peints en rouge, et présentaient des dessins en spirale ou des grecques, et comme leur pâte était plus fragile, ils étaient écrasés par la pression du sol.

La fosse la plus remarquable est une double sépulture sur un char.

Depuis vingt-cinq ans que je fouille, j'ai déjà trouvé deux fosses à char, mais fouillées en partie. Heureusement, la troisième était vierge de toute atteinte.

Cette fosse à char, quoique moins riche que celles trouvées par MM. Morel et Fourdrignier, mes collègues et amis, n'en est pas moins intéressante.

C'est, je crois, la seconde, où l'on a rencontré deux squelettes superposés, avec cette différence que, dans la sépulture de M. Fourdrignier (double sépulture sur un char, Somme-Tourbe, 1876), le squelette du dessus devait être un serviteur, et que dans la nôtre, c'était l'épouse du défunt.

Ces deux inhumations doivent avoir eu lieu ensemble ; rien n'était dérangé dans le mobilier funéraire, et le peu de distance qui séparait les deux sujets (0 m. 40 environ) nous a laissé supposer que nous étions en présence d'une mort volontaire de l'épouse pour suivre son mari jusque dans la tombe.

La fosse mesurait 2 m. 25 de long, 1 m. 86 de large à la tête et 1 m. 28 aux pieds, et 0 m. 80 de profondeur.

L'écartement des roues était de 1 m. 33. Le diamètre des cercles de 0 m. 80. Deux encoches de 0 m. 30 de profondeur étaient taillées dans la craie, en contrebas de la fosse, pour les recevoir.

Les cercles, huilés avant la pose, adhéraient au bois par quatre clous également distancés.

Nous avons trouvé deux frettes en fer demi-rond, de 0 m. 14 de diamètre près de chaque cercle de roue, deux clavettes,

deux crampons recourbés, deux boulons d'attelage et plusieurs objets en fer dont nous n'avons pu déterminer l'usage.

Le squelette du dessus portait un torque en bronze aux deux tampons soudés dont une partie du jonc se détachait pour l'entrer ou le sortir.

Ce torque a dû être porté par plusieurs générations, comme semble l'indiquer l'usure du dessous des deux tampons, à l'endroit qui l'appuyait sur les vêtements.

Nous avons encore trouvé sur la poitrine deux fibules en bronze ; au bras gauche, un bracelet de fer recouvert d'une feuille de bronze pointillé comme un dé à coudre. Près de la main droite, un couteau et deux pinces en fer.

Le squelette du dessous nous a donné :

Entre les jambes, une épée de 0 m. 80 de long, dans son fourreau en tôle, et trois anneaux en bronze ;

Sur la poitrine, une fibule en fer ;

A droite, près de la tête, deux fers de lance et une force ;

A gauche, à la hauteur du genou, un mors de bride en fer assez original, dit mors brisé, avec ses extrémités en bronze. Près du mors de bride, différents objets tels que : boutons, chaînette, rondelles, anneaux, etc., en bronze et en fer. Ces objets ont dû servir à l'ornement de la bride.

Près de la tête, un vase en terre noire lisse, dit verre à boire ; aux pieds, sept vases rangés le long de la paroi de la fosse : quatre vases en terre noire, dont deux intacts, et trois vases à pied en terre peinte en rouge qui étaient complètement brisés.

Le plus grand de ces vases, que nous avons pu sortir intact, était plus avancé à droite ; il nous semble que c'était un vase à parfum, il contenait encore dans le fond un morceau de résine noircie qui avait certainement brûlé dans le vase.

Voilà l'inventaire des objets tels que je les ai recueillis dans cette nécropole. Mes recherches aideront, je l'espère, à reconstituer l'état du pays des Rèmes à l'époque de l'Indépendance gauloise. Mais ne voulant pas sortir de mon rôle de fouilleur, je laisse à d'autres le soin d'en tirer des conclusions utiles à l'histoire de la Champagne et à l'Archéologie.

Ch. COYON.